

- Q -

Québec, le 12 janvier 2017

Monsieur Pierre Reid
Président
Commission de la représentation électorale
3460, rue de La Pérade, 4^e étage
Québec (Québec) G1X 3Y5

Objet : Modification de la dénomination de la circonscription d'Arthabaska

Monsieur,

Par la présente, nous désirons formuler une proposition de modification de la dénomination de la circonscription d'Arthabaska auprès de la Commission de la représentation électorale. La dénomination proposée est : « Arthabaska-L'Érable ».

Nous sommes conscients de la tardiveté de notre demande. Nous demeurons toutefois convaincus qu'elle mérite l'attention de la Commission puisqu'elle fait depuis longtemps l'objet de demandes de la population des MRC d'Arthabaska et de L'Érable, aux yeux de qui ces deux régions partagent déjà bien des liens – et des toponymies –, notamment sur les plans de l'économie et des services sociaux. En outre, l'érable, en tant qu'essence d'arbre, s'inscrit tout particulièrement dans la culture et l'histoire de ces régions.

Nous savons que ce projet de modification reçoit déjà l'appui unanime des dix-sept municipalités regroupées au sein de la circonscription, et nous espérons qu'il sera source du même enthousiasme auprès de la Commission.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le député d'Arthabaska,

Éric Lefebvre

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, 3^{ième} étage, 3.73
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 581 628-1023

Victoriaville, le 14 février 2017

M. Éric Lefebvre
Député d'Arthabaska
430, rue De Bigarré
Victoriaville (Québec) G6T 1L8

Objet : Changement du nom de la circonscription

Monsieur le Député,

Par la présente, nous désirons vous faire part que c'est avec grand intérêt que la MRC d'Arthabaska a pris connaissance de votre projet visant à changer le nom la circonscription Arthabaska pour celui d'Arthabaska-Érable.

Ainsi, nous sommes persuadés que cela viendra favoriser le positionnement de la région, tout en améliorant la représentativité de l'ensemble des citoyens de la circonscription.

Nous sommes convaincus que ce geste démontre le bel esprit de partage et de collaboration qui règne entre les MRC de votre conscription. Dans ces circonstances, la MRC d'Arthabaska est fière d'appuyer et de souligner ce changement.

Veuillez recevoir, Monsieur le Député, nos meilleures salutations.

Le préfet,



Lionel Fréchette

LF/II



Plessisville, le 24 janvier 2017

Le Directeur général des élections du Québec
Édifice René-Lévesque
3460, rue de La Pérade
Québec (Québec) G1X 3Y5

Sylvain Labrecque,
préfet

Rick Lavergne,
s.-tr., directeur général

Objet : Changement de nom de la circonscription d'Arthabaska

Monsieur,

Inverness

Laurierville

Lyster

Vous trouverez inclus avec la présente, une copie de la résolution adoptée par les membres du conseil de la MRC de L'Érable, lors de leur réunion tenue le 18 janvier dernier, dans laquelle ils appuient les démarches entamées par le nouveau député d'Arthabaska, M. Éric Lefebvre, afin que le nom de la circonscription d'Arthabaska soit changé pour « Arthabaska – L'Érable ».

Notre-Dame-de-Lourdes

Paroisse de Plessisville

Saint-Ferdinand

Saint-Pierre-Baptiste

Sainte-Sophie-d'Halifax

Ville de Plessisville

Ville de Princeville

Villeroy

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à la présente, veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.


Rick Lavergne
Directeur général
MRC de L'Érable

RL/dg

p.j. Résolution A.R.-01-17-13763

c.c. M. Éric Lefebvre, député d'Arthabaska



L'ÉRABLE
TERRE DE CRÉATIVITÉ



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA MRC DE L'ÉRABLE

À une séance régulière du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue au centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1783 avenue Saint-Édouard à Plessisville, le dix-huitième jour du mois de janvier, deux mille dix-sept et à laquelle étaient présents :

Sylvain Labrecque,
préfet

Rick Lavergne,
s.-tr., directeur général

Inverness

Laurierville

Lyster

Notre-Dame-de-Lourdes

Paroisse de Plessisville

Saint-Ferdinand

Saint-Pierre-Baptiste

Sainte-Sophie-d'Halifax

Ville de Plessisville

Ville de Princeville

Villerooy

Mme Caroline Lemay, maire suppléante d'Inverness
M. Marc Simoneau, maire de Laurierville
Mme Geneviève Ruel, représentante de Lyster
M. Jocelyn Bédard, maire de Notre-Dame-de-Lourdes
M. Alain Dubois, maire de la Paroisse de Plessisville
M. Rosaire Croteau, maire de St-Ferdinand
Mme Christine Gaudet, maire suppléante de St-Pierre-Baptiste
Mme Marie-Claude Chouinard, maire de Ste-Sophie-d'Halifax
M. Mario Fortin, maire de la Ville de Plessisville
M. Gilles Fortier, maire de la Ville de Princeville
M. Michel Poisson, maire de Villerooy

Formant quorum sous la présidence de M. Sylvain Labrecque, préfet et maire de Lyster.

Résolution A.R.-01-17-13763

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION D'ARTHABASKA AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

ATTENDU les démarches entamées par le nouveau député d'Arthabaska M. Éric Lefebvre auprès du DGEQ afin de changer le nom de la circonscription d'Arthabaska pour « Arthabaska-L'Érable »;

ATTENDU QUE cette proposition a été accueillie favorablement par les maires des municipalités concernées sur les territoires d'Arthabaska et de L'Érable;

ATTENDU QUE cette demande a pour objectif de favoriser la reconnaissance régionale et le sentiment d'appartenance des citoyens à leur circonscription;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} la conseillère Caroline Lemay, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de L'Érable appuie la démarche de changement de nom de la circonscription d'Arthabaska pour « Arthabaska-L'Érable » amorcée par le député M. Éric Lefebvre;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au bureau du député
Éric Lefebvre et au DGEQ.

ADOPTÉ

COPIE CONFORME

Donnée à Plessisville, le 23 janvier 2017

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'RL' followed by a stylized flourish.

Rick Lavergne, secrétaire-trésorier



VICTORIAVILLE

santé urbaine

Le 25 janvier 2017

Monsieur Éric Lefebvre
Député d'Arthabaska
430, rue De Bigarré
Victoriaville (Québec) G6T 1L8

Objet : Changement de nom de la circonscription d'Arthabaska

Monsieur le Député,

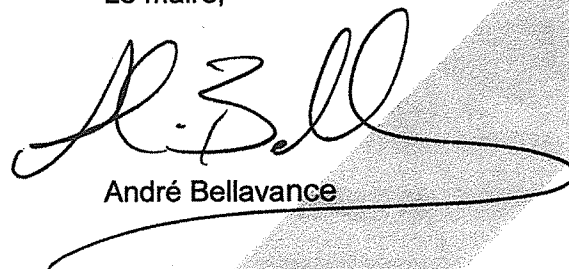
En réponse à votre lettre du 21 décembre 2016 relative à une demande d'appui pour modifier le nom de la circonscription d'Arthabaska pour celui d'Arthabaska-L'Érable, je réitère ce que je vous ai mentionné lors de notre rencontre qui a eu lieu avant l'élection du mois de décembre dernier. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un dossier prioritaire pour la Ville de Victoriaville, je comprends les motifs qui motivent votre demande.

Compte tenu que les 11 municipalités de la MRC de l'Érable font partie du comté et que la circonscription fédérale comprend le nom de l'Érable, il est incontestable que le sentiment d'appartenance à la circonscription d'Arthabaska serait accru pour les gens de cette MRC si son nom était modifié comme vous l'avez suggéré en campagne électorale.

À titre de maire de la municipalité centre de la MRC voisine, je n'ai personnellement aucune objection à ce que vous alliez de l'avant avec votre démarche et non plus à ce que la circonscription soit désignée sous le nom de Arthabaska-L'Érable.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le maire,



André Bellavance

AB/lr

BUREAU DU MAIRE
1, rue Notre-Dame Ouest, C.P. 370
Victoriaville (Québec) G6P 6T2
andre.bellavance@victoriaville.ca



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA
TENUE LE LUNDI 9 JANVIER 2017 À 19 H 30**

À laquelle sont présents :

Monsieur Michel Larochelle, maire
Monsieur André Fortier, conseiller
Monsieur Bertrand Martineau, conseiller
Madame Diane L. Gagnon, conseillère
Monsieur Simon Arsenault, conseiller
Monsieur Stéphane Bilodeau, conseiller
Monsieur Réjean Arsenault, conseiller

2017-01-009

**DEMANDE D'APPUI À LA DÉMARCHE DU DÉPUTÉ D'ARTHABASKA,
ÉRIC LEFEBVRE, POUR MODIFIER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION.**

CONSIDÉRANT que monsieur Éric Lefebvre, député d'Arthabaska présente au Directeur général des élections du Québec (DGEQ) une demande afin de modifier le nom de la circonscription d'Arthabaska pour Arthabaska-Érable;

CONSIDÉRANT que les maires des municipalités de la MRC d'Arthabaska et de la MRC de l'Érable sont favorables au changement de nom de la circonscription;

CONSIDÉRANT que l'objectif est de favoriser une reconnaissance régionale et de bonifier le sentiment d'appartenance des citoyens envers leur circonscription;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Simon Arsenault
Appuyée par la conseillère Diane L. Gagnon

il est résolu;

D'appuyer les démarches de monsieur Éric Lefebvre, député d'Arthabaska afin de modifier le nom de la circonscription d'Arthabaska pour Arthabaska-Érable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Signé) MICHEL LAROCHELLE
Maire

(Signé) FRANCINE MOREAU
Secrétaire-trésorière

VRAIE COPIE d'une résolution adoptée à l'unanimité par le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, à sa séance ordinaire du 9 janvier 2017.

Saint-Christophe d'Arthabaska, le 10 janvier 2017



Directrice générale et secrétaire-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford, tenue le **10 janvier 2017**, à 20 h, à la salle du conseil située au 80, rue Principale, à Saint-Louis-de-Blandford.

Monsieur le maire, Gilles Marchand, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. Jean-François Desrosiers	Siège # 4	M. Nicolas Dufresne,
Siège # 2	M. Étienne Veilleux		
Siège # 3	Mme Sylvie Gélinas	Siège # 6	M. Mathieu Malenfant

Siège # 5 Mme Lise Dubuc, est absente de cette séance

Mme Julie Galarneau, directrice générale/secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2017-01-017)Appui à la démarche du député d'Arthabaska, Éric Lefebvre, pour modifier le nom de la circonscription

Attendu la discussion des membres à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Etienne Veilleux, et résolu d'appuyer la démarche du député d'Arthabaska, Éric Lefebvre, pour la modification du nom de la circonscription actuelle, pour Arthabaska-Érable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

DONNÉ À SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD
CE 11^E JOUR DU MOIS DE JANVIER 2017


JULIE GALARNEAU
Directrice générale

Victoriaville, le 21 décembre 2016

EV

Saint-Louis-de-Blandford

80-1, rue Principale C.P. 140

Saint-Louis-de-Blandford, Québec

G0Z 1B0

Objet : Demande d'une résolution d'appui à la démarche du député d'Arthabaska, Éric Lefebvre, pour modifier le nom de la circonscription

Monsieur le Maire Gilles Marchand et membres du conseil municipal,

Lors de ma campagne électorale, je me suis engagé à demander au Directeur général des élections du Québec (DGEQ) de modifier le nom de la circonscription d'Arthabaska pour Arthabaska-L'Érable.

Il me fait plaisir de vous informer qu'à ma demande, la directrice générale de la Coalition Avenir Québec, a déjà entrepris cette démarche auprès du DGEQ pour lui proposer ce changement de nom.

Au préalable, j'avais consulté verbalement les maires des municipalités de la MRC d'Arthabaska faisant partie du comté pour connaître leurs opinions sur ce changement. Or, les maires ont accueilli favorablement ma proposition.

Du côté de la MRC de L'Érable, l'accueil a été tout aussi positif chez les élus rencontrés. Mon objectif est de favoriser une reconnaissance régionale puisque le territoire couvert par la

circonscription regroupe les 11 municipalités de la MRC de L'Érable et 6 municipalités de la MRC d'Arthabaska.

Il serait approprié que nos concitoyens aient un sentiment d'appartenance à leur circonscription et sa nouvelle appellation Arthabaska-L'Érable serait un important pas vers cet objectif.

L'appui de votre conseil municipal pourrait être déterminant, vu que le DGEQ est déjà assez avancé dans son processus de modification de la carte électorale. Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir adopter rapidement une résolution d'appui afin que je puisse la déposer au DGEQ.

Je profite de l'occasion pour vous remercier de votre engagement dans votre municipalité et je vous transmets mes vœux à l'aube de la nouvelle année qui nous permettra de tisser ensemble les liens essentiels à l'accomplissement de nos mandats respectifs envers nos concitoyens.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Éric Lefebvre, député d'Arthabaska
430, rue de Bigarré Victoriaville (Québec)
G6T 1L8
(819) 758-7440

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROSAIRE

208, Rang 6, St-Rosaire (Québec) G0Z 1K0

TÉL: 819.752-6178 FAX: 819.752-3959

dg@strosaire.ca



Municipalité de St-Rosaire

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

À une séance régulière du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue lundi le 16 janvier 2017 à 20h00 à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants: Johanne Gagnon, Roland Allard, Éric Bergeron, Frédéric Champagne, Marc Lavigne, Simon Rochefort ainsi que Céline Raymond, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

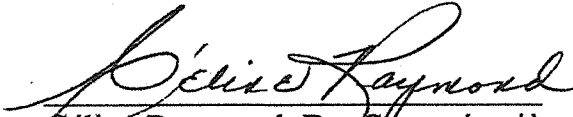
Résolution : 7303-0117

Résolution d'appui pour modifier le nom d'une circonscription électorale.

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Frédéric Champagne et résolu unanimement que l'on appui la demande de M. Éric Lefebvre, député d'Arthabaska de demander au Directeur général des élections du Québec de modifier le nom de la circonscription d'Arthabaska pour Arthabaska-L'Érable qui regrouperait 11 municipalités de la MRC de l'Érable et 6 municipalités de la MRC d'Arthabaska.

ADOPTÉE

Signé à St-Rosaire, ce 19e jour de janvier 2017.



Céline Raymond, Dg. Sec.-trésorière
Municipalité de St-Rosaire.





525, route de l'Église
Saint-Pierre-Baptiste
(QC) GOP 1K0

téléphone
418 453-2286

télécopieur
418 453-3555

info@saintpierrebaptiste.qc.ca

Extrait du Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste tenue le 17 janvier 2017 à 20 h à laquelle étaient présents la conseillère Mme Nicole Champagne et les conseillers, MM. Donald Lamontagne, Martial Roy, Jean-Frédéric Morin et Sylvain Châteauneuf sous la présidence de Mme Christine Gaudet, maire suppléante.

Le maire, M. Bertrand Fortier, était absent.

La directrice générale, Mme Ginette Jasmin, était présente.

Résolution 022-01-2017

Appui circonscription Arthabaska-L'Érable

CONSIDÉRANT la demande du député provincial M. Éric Lefebvre pour que la municipalité appuie son initiative de changer le nom de la circonscription d'Arthabaska pour Arthabaska-L'Érable;

CONSIDÉRANT que ce changement permettrait aux citoyens de notre MRC de développer un lien d'appartenance plus grand envers la circonscription;

En conséquence,

Sur proposition de M. Sylvain Châteauneuf,

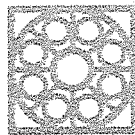
Appuyée à l'unanimité des conseillers, il est résolu ce qui suit :

D'appuyer notre député, M. Éric Lefebvre, dans sa démarche auprès du Directeur des élections du Québec pour que le libellé de notre circonscription devienne Arthabaska-L'Érable.

ADOPTÉ

CORIE CERTIFIÉE CONFORME, ce 31 janvier 2017, de la résolution ci-dessus, toujours en vigueur et non révoquée.

Ginette Jasmin
Directrice générale



LYSTER



Copie de résolution

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour, Lyster, lundi le 16 janvier 2017 à 20 h.

Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Benoit Jalbert, Christian Marcoux et David Boissonneault, et les conseillères Geneviève Ruel et Lise Bouchard-Lambert, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.

Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

RÉSOLUTION 008-01-2017

Demande de changement de nom du comté d'Arthabaska au DGEQ

ATTENDU les démarches entamées par le nouveau député d'Arthabaska Éric Lefebvre auprès du DGEQ afin de changer le nom de la circonscription d'Arthabaska pour «Arthabaska-L'Érable» ;

ATTENDU QUE cette proposition a été accueillie favorablement par les maires des municipalités concernées sur les territoires d'Arthabaska et de L'Érable ;

ATTENDU QUE cette demande a pour objectif de favoriser la reconnaissance régionale et le sentiment d'appartenance des citoyens à leur circonscription ;

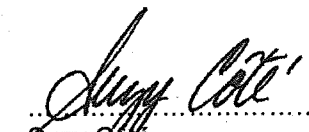
**EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal appuie la démarche de changement de nom de la circonscription d'Arthabaska pour «Arthabaska-L'Érable» amorcée par le député Éric Lefebvre ;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au bureau du député Éric Lefebvre.

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME


.....
Suzy Côté
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Le 11 janvier 2017

Monsieur Éric Lefebvre
Député d'Arthabaska
430 rue de Bigarré
Victoriaville (Québec) G6T 1L8

Monsieur,

Pour faire suite à votre lettre du 21 décembre 2016, je vous transmets la résolution municipale numéro 2017-01-34 en appui à votre démarche auprès du Directeur général des élections du Québec pour modifier le nom de la circonscription électorale d'Arthabaska.

J'espère le tout à votre satisfaction et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Sylvie Tardif
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

P.j.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

Extrait du procès-verbal
ou
Copie de résolution

De la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand tenue le 9 janvier 2017, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Étaient présents : Renée Vigneault, Danièle Hénault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Claude Blier, Jean-Claude Gagnon et Roger East, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Était également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2017-01-34

Appui à la démarche du député d'Arthabaska pour modifier le nom de la circonscription

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Roger East et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la démarche initiée par le député d'Arthabaska, monsieur Éric Lefebvre, auprès du Directeur général des élections du Québec pour faire modifier le nom de la circonscription d'Arthabaska pour « Arthabaska - L'Érable ». Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce 11 janvier 2017



Sylvie Tardif
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax

10, rue de l'Église
Sainte-Sophie d'Halifax (Québec) G0P 1L0
Téléphone : 819-362-2225
info@saintesophiedhalifax.com

Copie de résolution

À la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax tenue le 10 janvier 2017 et à laquelle étaient présents les conseillers et conseillères suivants:

Manon Lambert, Sylvain Laganière, Normand Provencher, Laurence Andrée Lavigne et Serge Breton

TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse.

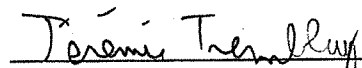
Résolution 12-01-17

Il est proposé par Laurence Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité d'appuyer la démarche du député d'Arthabaska, Éric Lefebvre, pour modifier le nom de la circonscription d'Arthabaska pour Arthabaska-L'Érable.

ADOPTÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 11 janvier 2017



Jérémie Tremblay, directeur général adjoint/
Secrétaire-trésorier adjoint



L'ÉRABLE
TERRE DE CRÉATIVITÉ



Le 18 janvier 2018

PAR COURRIEL

Honorable Éric Lefebvre, député d'Arthabaska
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Appui au changement de nom de la circonscription

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir l'extrait de la résolution no 006-17 appuyant votre démarche pour modifier le nom de la circonscription d'Arthabaska pour Arthabaska-L'Érable.

Nous sommes heureux de cette initiative visant à une reconnaissance régionale de notre territoire.

Recevez, Monsieur le Député, nos cordiales salutations.

Le maire,

Mario Fortin

MF/dg



**VILLE DE PLESSISVILLE
PROVINCE DE QUÉBEC
CANADA**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil de la Ville de Plessisville, tenue ce 16^e jour du mois de janvier 2017, à 20 h, au lieu habituel des séances du conseil, à laquelle étaient présents les membres du conseil :

Richard Rheault, Sylvain Beaudoin, Yolande St-Amant, Jean-Félie Nadeau et Martine Allard.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Mario Fortin.

ATTENDU la proposition du nouveau député d'Arthabaska, monsieur Éric Lefebvre, visant à faire modifier le nom de la circonscription pour Arthabaska-L'Érable, dont l'objectif est de favoriser une reconnaissance régionale puisque le territoire couvert par la circonscription regroupe les 11 municipalités de la MRC de L'Érable et six (6) municipalités de la MRC d'Arthabaska ;

RÉSOLUTION N° 006-17

Proposé par madame Yolande St-Amant
Appuyé par monsieur Jean-Félie Nadeau

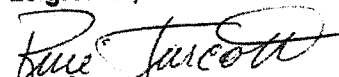
Et résolu à l'unanimité

D'APPUYER le député d'Arthabaska, monsieur Éric Lefebvre, dans sa démarche auprès du Directeur général des élections du Québec pour modifier le nom de la circonscription d'Arthabaska pour Arthabaska-L'Érable.

ADOPTÉE

Donné à Plessisville, ce 17^e jour
du mois de janvier 2017

Le greffier,


RENÉ TURCOTTE, OMA